

Définition et mesure

Le soutien social aux individus qui en ont besoin est assuré de différentes façons par diverses personnes et institutions sociales. Une grande partie de cette aide passe par des dépenses sociales, qui englobent à la fois une aide financière (prestations monétaires et avantages fiscaux) et des prestations « en nature » sous forme de biens et de services. Pour être prises en compte dans les dépenses sociales, les prestations doivent répondre à une ou plusieurs contingences telles que bas revenu, vieillesse, chômage et invalidité.

Les dépenses sociales sont considérées comme publiques lorsque les pouvoirs publics (à savoir administrations centrales, collectivités locales et organismes de sécurité sociale) gèrent les flux financiers correspondants. Par exemple, les prestations d'assurance-maladie financées par des cotisations obligatoires des employeurs et des salariés à une caisse d'assurance-maladie sont considérées comme « publiques », tandis que la couverture médicale assurée directement par les employeurs à leurs salariés est classée comme « privée ». Pour les comparaisons internationales, l'indicateur des dépenses sociales utilisé ici est le montant des dépenses sociales rapporté au revenu national net. Les flux de dépenses indiqués ici sont bruts, c'est-à-dire avant déduction des impôts directs et indirects prélevés sur ces prestations et avant prise en compte des dépenses fiscales à caractère social (« dépenses brutes »). Les dépenses effectuées à des niveaux administratifs inférieurs dans certains pays, notamment dans les systèmes de gouvernement plus décentralisés ou fédéraux, peuvent être sous-estimés.

En 2005, les dépenses sociales publiques brutes représentaient 24 % du RNN en moyenne pour 30 pays de l'OCDE (graphique EQ5.1). Les niveaux de dépenses brutes sont très variables d'un pays à l'autre, allant de 8 % au Mexique et en Corée à un pourcentage supérieur de 26 points en Suède. En termes de parts de dépenses, la Suède est suivie de près par la France, le Luxembourg et l'Autriche. Cependant, en termes de transferts monétaires, ces trois pays (ainsi que d'autres) dépensent considérablement plus que la Suède. On observe une concentration relativement dense de pays juste un peu au-dessus et – surtout – juste un peu en dessous de la moyenne de l'OCDE.

La part des prestations monétaires est supérieure à celle des services en nature dans 25 pays. En Pologne, en Italie et en Autriche, la part des prestations monétaires dans le RNN dépasse celle des prestations en nature d'au moins 10 points de pourcentage. En Islande, au Canada et au Mexique, en revanche, ce sont les services qui dominent, leur part dans le RNN excédant celle des prestations monétaires d'au moins trois points de pourcentage.

Les trois catégories de dépenses sociales publiques les plus importantes sont les pensions (9 % du RNN en moyenne), la santé (7 %) et les transferts de revenu à la population d'âge actif (5 %). Les dépenses consacrées aux pensions comptent pour plus de 12 % du RNN en Autriche, en France, en Allemagne, en Grèce, en Italie et en Pologne, et pour moins de 5 % en Australie, au Canada, en Islande, en Irlande, en Corée et au Mexique. Les dépenses publiques brutes affectées aux services sociaux ne dépassent 5 % du RNN qu'au Danemark, en Norvège et Islande.

En l'espace d'une génération, la part des dépenses sociales publiques dans le RNN a augmenté et un processus de convergence s'est amorcé dans la zone OCDE (graphique EQ5.2). La hausse s'est établie à cinq points de pourcentage en moyenne. L'essentiel des gains ont été enregistrés entre 1980 et 1992. Par la suite, il devient plus difficile de cerner une tendance temporelle. Les parties gauche et droite du graphique EQ5.2 illustrent l'évolution de la situation d'un petit nombre de pays figurant, respectivement, parmi ceux qui dépensent le plus et ceux qui dépensent le moins. La stabilisation de la part des dépenses observée après 1992 semble provenir davantage du premier groupe, qui a vu ses dépenses diminuer fortement après 1992 (en particulier la Suède). Les pays du deuxième groupe ont, quant à eux, enregistré une croissance plus régulière de leur ratio de dépenses tout au long de la période. Le résultat de cette double évolution est une convergence croissante des dépenses sociales des pays de l'OCDE, tout au moins en proportion de leur RNN.

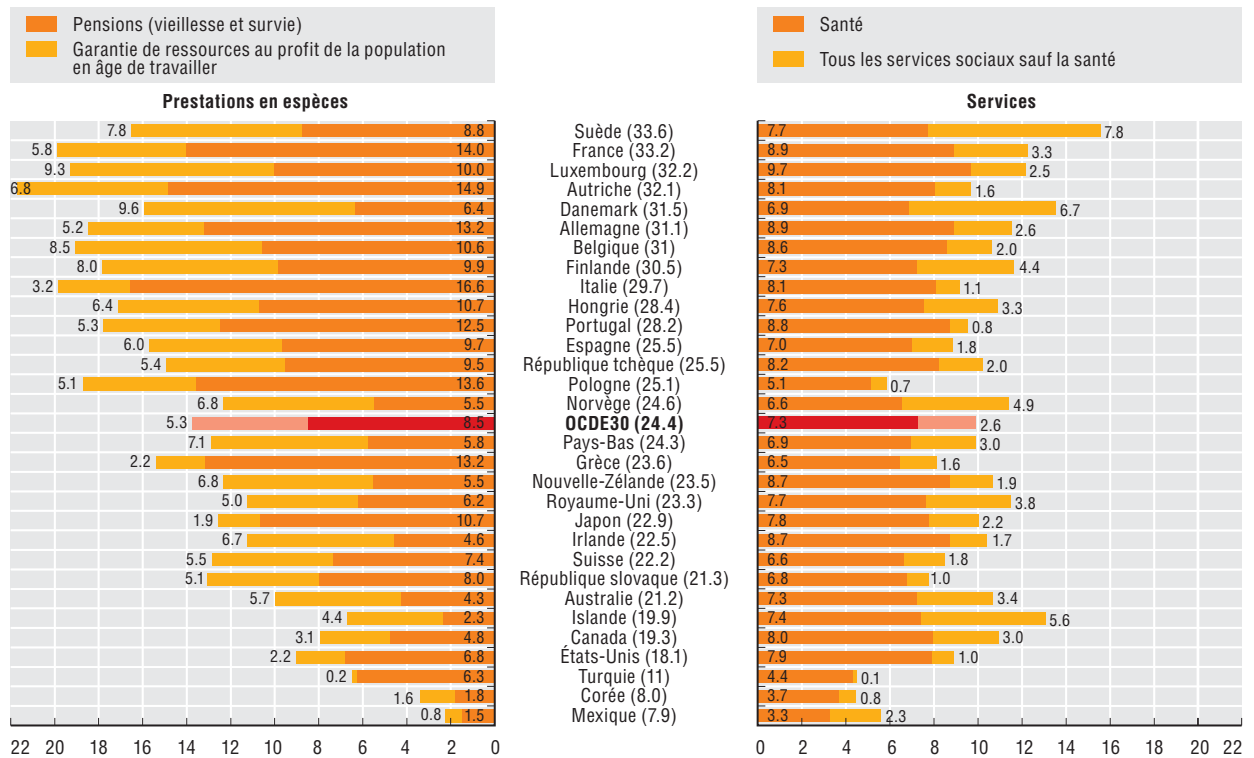
Notes des graphiques

Graphique EQ5.1 : Les pays sont classés par ordre décroissant du total de leurs dépenses publiques en pourcentage du RNN. Les programmes actifs du marché du travail (PAMT) ne peuvent pas être ventilés en prestations monétaires/services; ils sont toutefois inclus dans les dépenses totales entre parenthèses. Données de 2004 pour le Portugal.

Graphique EQ5.2 : Les données de 1980 à 2005 sont disponibles pour 23 pays. Pour la République tchèque, l'Islande, la Corée, le Mexique et la Pologne, les données sont disponibles à partir de 1990. OCDE30 est la moyenne non pondérée des pays de l'OCDE, à l'exclusion de la Hongrie (données à partir de 1999) et de la République slovaque (données à partir de 1995). Pour le Portugal, les données portent sur 2004 et non 2005.

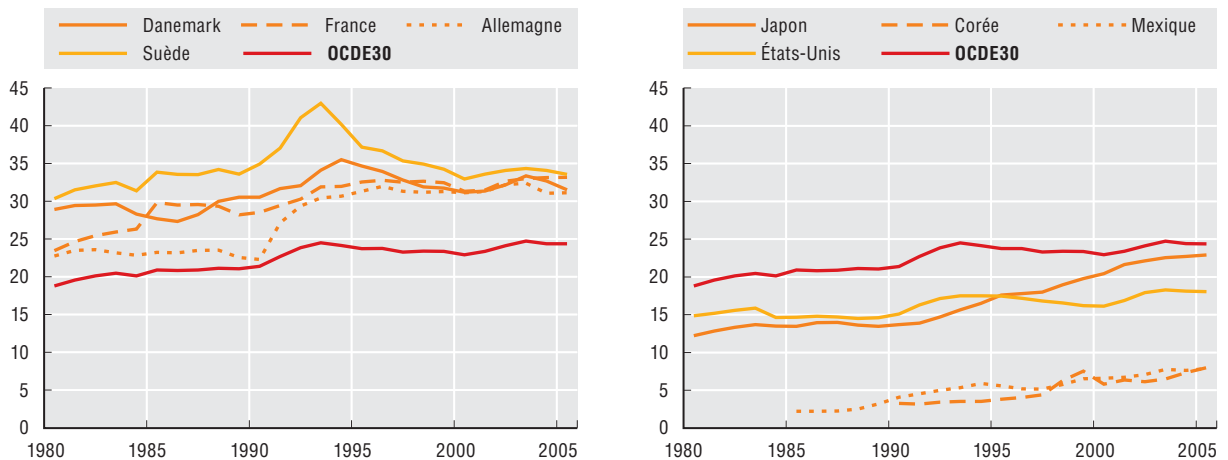
EQ5.1. Les dépenses sociales publiques représentent un quart du RNN en moyenne dans les pays de l'OCDE

Dépenses sociales publiques par grands domaines, en pourcentage du RNN, 2005

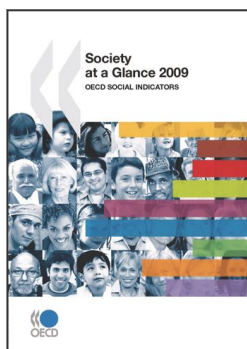


EQ5.2. Les ratios dépenses sociales publiques-RNN suivent une courbe ascendante

Dépenses sociales publiques pour une sélection de pays, en pourcentage du RNN, 1980-2005



Source : OCDE (2008), Base de données sur les dépenses sociales, 1980-2005 (www.oecd.org/els/social/dépenses).



Extrait de :
Society at a Glance 2009
OECD Social Indicators

Accéder à cette publication :

https://doi.org/10.1787/soc_glance-2008-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2009), « Dépenses sociales publiques », dans *Society at a Glance 2009 : OECD Social Indicators*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/soc_glance-2008-20-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région. Des extraits de publications sont susceptibles de faire l'objet d'avertissements supplémentaires, qui sont inclus dans la version complète de la publication, disponible sous le lien fourni à cet effet.

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes :

<http://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation>.